

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute vente, devis ou commande implique l'acceptation complète et sans réserves de nos conditions générales de vente, que la SARL CM.REALIS'S se réserve le droit de modifier à tout moment.

Sauf spécifications contraires expressément acceptées par nous :

COMMANDE :

- Vous pouvez passer commande auprès de la SARL CM.REALIS'S
 - A notre siège social : 29 Avenue Ernest d'Hauterive – 63500 ISSOIRE
 - Par Tel/Fax : 04 73 55 09 34 ou par mail : cm.realiss@wanadoo.fr en téléchargeant par INTERNET : www.cmrealiss.com notre Bon de Commande
 - Horaires d'ouverture Accueil : 9h00-12H00 /14H00-18H00 et sur rendez-vous.
- Tout devis accepté valide la commande.
- Toute commande a un caractère ferme et définitif. La signature d'un bon de commande ou l'acceptation d'un devis et sa validation par la société CM.REALIS'S lient définitivement les parties à nos conditions générales de vente.
- Dans le cas de prestations type réébiellage, réalésage confiées par le client, les prix mentionnés sur notre tarif et notre site Internet ne sont donnés qu'à titre indicatif. A réception des pièces confiées par le client, elles seront examinées pour confirmation des travaux à effectuer. Tous travaux supplémentaires jugés nécessaires et leurs prix seront alors soumis à l'accord du client et ne seront effectués qu'après acceptation des deux parties validant définitivement la commande. Nous ne fournissons pas les kit bielles et les cylindres qui devront nous être fournis à la commande par le client .
- CM.REALIS'S se réserve le droit de refuser toute commande émanant d'un client avec lequel un litige de paiement existerait ou aurait existé sur des commandes antérieures.

PRIX :

- Les marchandises sont facturées suivant la valeur du jour de la livraison et nos factures sont toujours révisables, conformément à la législation en vigueur. Les prix du présent tarif peuvent donc être révisés sans préavis.
- Nos prix sont calculés départ Issoire, marchandises prises à nos ateliers. Ils sont indiqués en Euros Toutes Charges Comprises hors frais d'expédition

PAIEMENT :

- Les prix s'entendent net et sans escompte à Issoire. Le prix est payable partie à la commande (acompte 30%), le solde à la livraison, quelque soit le mode de livraison employé nonobstant toute stipulation contraire à la commande.
- Pour des prestations inférieures à 200,00€ TTC, le règlement s'effectue comptant pour une livraison à nos ateliers, à la commande pour une expédition.
- Pour les prestations type réalésage, réébiellage, le prix est payable à l'enlèvement au siège de notre société ou par chèque ou mandat cash avant réexpédition au client. Dans ce cas, la commande ne sera envoyée qu'après réception et encaissement du règlement suite à la mention par CM.REALIS'S à son client de la disponibilité des travaux commandés.
- Les chèques sont mis à l'encaissement dès réception.
- Ne traitant qu'aux conditions ci-dessus, nous refusons toute clause contraire insérée dans les lettres de nos correspondants que nous n'aurions pas acceptées par écrit.
- Les conditions commerciales ne sont accordées qu'aux sociétés dûment inscrites au registre du commerce.
- Tout marché même en cours peut être suspendu à défaut d'obtention de garanties suffisantes.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

- Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées, jusqu'à leur paiement intégral conformément à la loi n°80-335 du 12 Mai 1980. En cas de non paiement total ou partiel à l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités de reprendre matériellement possession des marchandises, à vos frais, risques et périls.

LIVRAISON :

- Les marchandises sont livrées à l'adresse mentionnée par le client lors de sa commande
- Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre d'indication et sans engagement. Ils peuvent effectivement varier en fonction de nos propres délais d'approvisionnement. La date de mise à disposition est celle indiquée par CM.REALIS'S à l'acceptation de la commande sous réserve que les conditions de paiement stipulées aient été respectées par l'acheteur. Les dépassements de délais n'ouvrent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts notamment dans le cas d'un arrêt imprévu de la fabrication ou des prestations, dans le cas du non respect des conditions de paiement par le client, dans le cas où les renseignements indispensables à l'exécution de la commande n'auraient pas été fournis en temps utile à notre société et dans le cas de toutes autres causes indépendantes de notre volonté.
- Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, qui fait son affaire personnelle de tous recours éventuels contre les transporteurs en cas de manquant, avaries, retards, dès réception du colis. Aucun colis abîmé pendant le transport ne doit nous être retourné. Veuillez faire les réserves d'usage auprès du transporteur. Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur.
- De même dans le cas de prestations type entretien, réparation, modifications ou autres de pièces confiées par le client, la société décline toute responsabilité pour tous dommages qui pourraient survenir à la marchandise durant le transport, tant à l'aller qu'au retour, de même que pour tous dommages que celle-ci pourrait causer pendant le transport.
- Les réclamations doivent être faites dans les 48 H qui suivent la réception. Sauf erreur de notre part, les retours de marchandises ne sont acceptés qu'après acceptation de CM.REALIS'S, et moyennant décote de 10%. Les frais de retour ne sont pas pris en charge par CM.REALIS'S.

ANNULATION DE COMMANDE :

- Le versement d'acompte ou de toute autre somme avant livraison ne comporte nullement pour l'acheteur, la faculté de se dédire moyennant l'abandon pur et simple des sommes versées qui, en cas d'annulation restent en tout état de cause, acquises au vendeur, à titre d'indemnité, sous réserve de tous autres droits.

GARANTIE :

- Les marchandises objets du bon de commande bénéficient de la garantie légale telle qu'édictee par le code civil. Elles sont vendues pour l'affectation prévue sur le bon de commande ou la facture.
- Dans le cas où le modèle a été déterminé par le client ou a fait l'objet d'une recherche technique effectuée pour son compte, aucune garantie autre que celle prévue au paragraphe précédent ne peut être invoquée.
- L'acheteur est seul juge de la compatibilité des pièces commandées avec sa machine.
- L'acheteur est seul responsable du montage et de l'installation des pièces commandées dans les règles. Pour bénéficier de la garantie, il est indispensable que les pièces soient montées par un professionnel disposant des compétences et outillages nécessaires.
- Sont exclues de la garantie l'utilisation en compétition, le non-respect des notices de montage et d'utilisation, le montage incorrect et en tout état de cause, toute utilisation anormale et non-conforme des produits, et tous défauts et leurs conséquences résultant de l'intervention de l'acheteur ou d'un tiers.

TRAVAUX

- Tous travaux effectués dans le but d'augmenter les performances d'un véhicule dans le seul but d'une utilisation en compétition, modifient les caractéristiques du véhicule par rapport à son homologation sur le territoire français et le rendent impropre à une utilisation routière
- Dans le cas de prestations type réébiellage, réalésage, entretien, réparation, modification ou autres de pièces confiées par le client, notre société décline toute responsabilité pour tous les dommages et préjudices qui pourraient être occasionnés par lesdites pièces et qui ne résulteraient pas du fait de la société mais de ceux du client ou de tiers : Non-respect des notices de montage et d'utilisation, assemblages, montages ou remontages effectués par une personne non qualifiée.

REGLEMENT DES CONTESTATIONS :

- Pour toute contestation il est fait expressément attribution aux tribunaux compétents de CLERMONT_FERRAND. Cette clause exprime d'attribution de juridiction reste valable quels que soient les modes de livraison et ne peut opérer ni novation ni dérogation à la présente clause attributive de juridiction et ce, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.
- Il est en outre convenu dans le cas de vente à l'exportation que le droit Français est le seul applicable à nos ventes.